

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE  
VILLE DE COMMERCY  
PROCÈS VERBAL  
SÉANCE DU LUNDI 3 NOVEMBRE 2025  
AL/NC**

Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le

**S<sup>2</sup>LO**

ID : 055-215501222-20251107-2025\_132-DE

**Objet : Demande de subvention auprès de la Région - Projet de création d'un pumtrack**

**N° : DCM\_2025/132**

**PUBLIÉE LE : 11/11/2025**

**L'an deux mille vingt cinq, le lundi 3 novembre à 19 heures 30.**

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire Monsieur Jean-Philippe VAUTRIN. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 27 octobre 2025.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Patrick BARREY, Martine MARCHAND, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Florent CARÉ, Angélique GÉNART

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Benoît REYRE, Olivier LEMOINE, Claude LAURENT, Sandrine KIEFER, Suzel RICHARD, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Ahmed EZZAHRI, Carole DELAMARCHE, Olivier GUCKERT, Gérard LANDO.

**ONT DONNÉ PROCURATION :**

Annette DABIT donne pouvoir à Élise THIRIOT

Nelly LOMBARD donne pouvoir à Olivier LEMOINE

Laila AHADDAR donne pouvoir à Angélique GÉNART

Martine JONVILLE donne pouvoir à Claude LAURENT

Liliane BOUROTTÉ donne pouvoir à Jean-Philippe VAUTRIN

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Mesdames Laetitia SACCHIERO, Jessica LEROY, Céline ADOLPHE et Monsieur Jean-Benoît JANNOT.

**Conseillers en exercice : Présents : 19 - Absents : 4 – Pouvoirs : 5 - Votants : 24**

**Monsieur Patrick BARREY** est désignée secrétaire de séance.

Le projet de construction d'un pumtrack à Commercy a pour objectif d'aboutir à la création d'un équipement sportif et ludique de plein air, multi-pratiques, accessible librement à tous quel que soit leur niveau de compétence ou leur âge, dans un environnement sûr et en garantissant une gestion et une exploitation aisée pour la commune.

Le projet permettra de redynamiser le site de l'ancienne piscine et de répondre aux attentes de la jeunesse, par l'implantation sur une parcelle de 6 870 m<sup>2</sup>, d'un pumtrack en enrobé de 3 niveaux de pratique, une piste ludique d'apprentissage (Espace Savoir Rouler à Vélo), d'espaces d'agrément et de convivialité (bancs et tables de pique-nique) et d'un sanitaire.

Les travaux de création d'un pumtrack sont estimés à **488 000 € HT**.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
le Conseil municipal décide :**

- **D'APPROUVER** le projet de création d'un pumtrack dont les travaux sont évalués à 488 000 € HT.
- **D'AUTORISER** le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Grand Est au titre du dispositif « Soutien aux centralités rurales et urbaines pour un aménagement durable des territoires ».
- **D'AUTORISER** le Maire à signer le dossier de demande de subvention ainsi que tous les documents y afférents.
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires à la réalisation de ce projet sont inscrits au budget primitif 2025 de la commune de Commercy.

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

**Le Maire  
Jean-Philippe VAUTRIN**

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.